



Risques d'entreprises : protégez votre bilan

Vos priorités





Marchandises transportées



Tous risques Marériels



Bris de machines



Flotte automobile



Cyberisks et fraude

AIAC, la solution experte

Nous prenons les choses en main

Audit de vos risques

Adéquation de vos risques avec vos contrats en cours

Définition d'une politique d'auto-assurance

Consultation du marché

Mise en place des offres les plus compétitives

Externalisation de votre Risk Management

Pilotage et gestion de vos contrats

Traitement de vos demandes dans les 24 heures





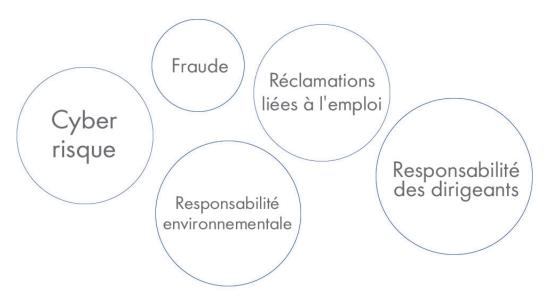
ANTICIPATION

RESPONSABILITE

SOLUTIONS

ANTICIPONS L'AVENIR

Les risques d'entreprises évoluent : règlement européen sur la protection des données, préjudice écologique et judiciarisation de la vie économique et sociale.



Entreprendre et anticiper à vos côtés



Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce, Société de courtage d'assurance selon le b) de l'article L.520-1 du Code des assurances - SA au capital de 300 000€ - SIREN 784 199 291 – RCS Paris - N° ORIAS 07 005 935 – www.orias.fr - Service réclamations AIAC, 14 rue de Clichy 75009 Paris – reclamation@aiac.fr – délai moyen de réponse : 12 jours - Soumis au contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Contact : Tel : 01 44 53 28 53

Mail: aiac.fr